
**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrément
de l'asbl « Association royale Office Généalogique et
Héraldique de Belgique » en qualité d'organisation
représentative d'utilisateurs**

A.M. 09-03-2017

M.B. 28-04-2017

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agrément de l'asbl « Association royale Office Généalogique et Héraldique de Belgique » (en abrégé OGHB), enregistrée sous le numéro d'entreprise 408.518.567, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.